

→ Prise de position sur l'initiative d'allègement des primes

LES PRIMES MALADIE SONT UN POSTE DE DÉPENSES IMPORTANT DANS LE BUDGET DES MÉNAGES SUISSES. L'INITIATIVE D'ALLÈGEMENT DES PRIMES DU PS PRÉTEND RÉDUIRE LEUR POIDS. EN RÉALITÉ, ELLE CRÉE DES INCITATIONS INOCCASIONNELLES ET ENTRAÎNE DES COÛTS SUPPLÉMENTAIRES POUVANT ATTEINDRE JUSQU'À 12 MILLIARDS DE FRANCS PAR AN. CE SONT SURTOUT LA CLASSE MOYENNE, LES FAMILLES ET LES PME QUI DEVRONT PAYER. IL EST CLAIR QUE LES PERSONNES À BAS REVENUS DOIVENT ÊTRE AIDÉES. C'EST PRÉCISÉMENT CE QUE PRÉVOIT LE CONTRE-PROJET INDIRECT DE MANIÈRE CIBLÉE.

Faits et chiffres

- L'initiative d'allègement des primes du PS demande qu'aucune personne assurée ne doive consacrer plus de 10 % de son revenu disponible aux primes de l'assurance obligatoire des soins (AOS).
- Selon le message du Conseil fédéral, l'initiative entraîne des dépenses supplémentaires pouvant atteindre jusqu'à 12 milliards de francs par an pour la Confédération et les cantons en 2030. L'initiative ne précise pas qui doit payer.
- Le Conseil fédéral, le Parlement et les cantons rejettent l'initiative.
- Le Conseil fédéral et le Parlement ont élaboré un contre-projet indirect efficace qui entrera en vigueur en cas de refus de l'initiative.

CONTACT

FRIDOLIN MARTY

Responsable politique de santé
fridolin.marty@economiesuisse.ch

CORINE FIECHTER

Responsable de projets Politique économique générale et formation
corine.fiechter@economiesuisse.ch

Le poids des primes doit être réduit de manière efficace

Ces dernières années, les primes d'assurance maladie ont sensiblement augmenté. Aussi est-il juste et important que l'État soutienne les personnes à bas revenus au moyen d'allègements ciblés. C'est d'ailleurs déjà le cas aujourd'hui. Tous les cantons ont pris des mesures pour alléger les primes maladie. L'initiative d'allègement des primes du PS est excessive : elle occa-

sionne des coûts supplémentaires pouvant atteindre 12 milliards de francs par an. Une hausse d'impôts serait inévitable et affecterait particulièrement la classe moyenne, les familles et les PME.

Le contre-projet indirect, qui entrera en vigueur en cas de refus de l'initiative, développe également le système actuel, mais avec modération. Il faut savoir que de nombreuses autres réformes combattant la hausse des coûts et visant à faire baisser les primes sont en cours de mise en œuvre. Le système actuel est judicieux entre autres parce que les cantons peuvent choisir de manière ciblée le type et le montant des réductions de primes. Ces dernières années, des votations populaires se sont tenues dans plusieurs cantons sur le montant des allègements de primes. Il faut maintenir cette approche fédéraliste.

Avec un système de santé financé par la collectivité, on a vite fait de créer des incitations inopportunes. Une personne qui va souvent chez le médecin inutilement génère des coûts élevés assumés par la collectivité. L'initiative d'allègement des primes renforce ce phénomène. Limiter de manière fixe les coûts supportés par chacun peut inciter à surconsommer. De la même manière, il arrive qu'on mange trop à un buffet à volonté pour en « profiter ». Les perdants sont les personnes et les cantons ayant des coûts de la santé bas, car ils doivent cofinancer la hausse de la consommation et des coûts de la santé générés par d'autres en augmentant les impôts.

Le système de santé relève principalement de la compétence des cantons. Avec l'initiative, la Suisse bascule rapidement vers une médecine d'État pilotée par la Confédération. Celle-ci devra résoudre la question de son financement en relevant la TVA, par exemple, ce qui aura un coût certain pour l'ensemble de la population. Les régions et les cantons économes subventionneront de manière croisée les plus dépensiers. La Confédération voudra participer aux décisions concernant le financement. L'initiative fait fi du principe de subsidiarité, qui a pourtant fait ses preuves en Suisse. Les perdants sont les habitants des régions et des cantons attentifs aux coûts de la santé.

Position de l'économie : non à l'initiative d'allègement des primes

- Les personnes à bas revenus doivent être soutenues de manière ciblée par un allègement des primes. Le contre-projet indirect renforce ce principe.
- L'initiative d'allègement des primes pénalise les cantons et les régions qui maîtrisent mieux les coûts de la santé, et devront subventionner de manière croisée les cantons et régions dépensiers. Les personnes et les régions qui font un usage modéré des prestations médicales et n'y recourent qu'en cas de nécessité doivent assumer une part encore plus grande des coûts résultant de l'offre pléthorique dans d'autres cantons.
- Il importe de renforcer le fédéralisme et non de l'affaiblir. À l'heure actuelle, ce sont les cantons qui fixent le montant de la réduction individuelle des primes (RIP). Ce système préserve la possibilité de participation démocratique au niveau des cantons. Il n'est pas nécessaire de centraliser le système dans son ensemble ni de transférer des coûts massifs à la Confédération. Si on centralise, les cantons seront de moins en moins incités à organiser le système de santé de manière plus efficace et moins coûteuse. Ils auront aussi toujours moins leur mot à dire, puisque la Confédération supporte le gros des coûts. La Suisse fait un pas de plus vers une médecine d'État centralisée.

- Le financement collectif est en partie responsable de l'évolution des coûts : il incite à solliciter des prestations inutiles aux dépens de la collectivité. L'initiative souhaite mutualiser davantage le financement. Cela incite encore plus les assurés à solliciter des prestations, ce qui fait augmenter les coûts et se révèle contre-productif.
- Le financement de l'initiative nécessite des hausses d'impôts. Des dépenses pouvant atteindre 12 milliards de francs ne peuvent guère être compensées par des économies dans d'autres tâches de l'État. La Confédération est déjà aux prises avec des déficits importants. Des charges supplémentaires importantes ne peuvent donc être financées que par des hausses d'impôts. Ce sont la classe moyenne, les familles et les PME qui en pâtissent le plus. L'initiative est trompeuse : elle alourdit les charges de la classe moyenne qu'elle prétend pourtant soulager.
- L'initiative a également pour conséquence de réduire l'intérêt des gens à travailler à des taux d'activité élevés, ce qui réduit encore le potentiel de main-d'œuvre indigène et aggrave la pénurie de main-d'œuvre qualifiée.